



En exercice : 58
Présents : 44
Votants : 50

Séance du 4 juillet 2022

Le quatre juillet deux Mille Vingt-deux à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 28 juin 2022, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	TRIDON Fabrice, suppléant
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	SORIEUX Vanessa, titulaire
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jacky, titulaire
CONGRIER	TISON Hervé, titulaire
COSMES	/
COSSÉ LE VIVIEN	Christophe LANGOUËT, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, PREVOSTO Dominique, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	/
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	CHAMARET Richard, titulaire
NIAFLES	/
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFÈVRE Laurent, de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIIS Norbert, titulaires
SENONNES	POIRIER Bruno, suppléant
SIMPLÉ	CLAVREUL Yannick, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	/
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), DALIFARD Alexia (Ballots), LÉPICIER René-Marc (Congrier), COUËFFÉ Dominique (Cosmes), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), BÉZIER Florence (Cossé-le-Vivien), LANVIERGE Quentin (Craon), DESHOMMES Catherine (Cuillé), JULIOT Thierry (La Rouaudière), GARBE Pascale (Méral), GENDRY Daniel (Niaffles), PELLUAU Philippe (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes), BEUCHER Clément (Saint-Poix)

Étaient absents : HAMARD Benoît (Craon), DERVAL Séverine (La Selle Craonnaise)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Maurice RADÉ a donné pouvoir à Laurence MANCEAU
Florence BÉZIER a donné pouvoir à Jean Sébastien DOREAU
Quentin LANVIERGE a donné pouvoir à Aurélie MAHIER

Thierry JULIOT a donné pouvoir à Pierrick GILLES
Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET
Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON

Secrétaire de Séance : Élu Gaétan CHADELAUD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2022-07/107 – FINANCES

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE 2022 N°2 – BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE

CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 4 juillet 2022

OBJET 2022-07/107 – FINANCES

**Décisions budgétaires modificatives 2022 n°2 –
Budget annexe Ateliers relais**

M. Maxime CHAUVIN, Vice-président en charge des Finances, indique au conseil communautaire, que le vote des budgets primitifs pour l'exercice 2022 est intervenu lors de la séance du conseil communautaire du 21 mars 2022.

□ Budget annexe Ateliers relais (70003)

M. Maxime CHAUVIN, expose au conseil communautaire, qu'il convient d'ajuster les crédits sur le budget Ateliers relais.

- Création de l'opération 139 - Réhabilitation du bâtiment DASRAS à Méral (50 000 € de travaux - vente de matériel estimée à 35 000 €)
- Augmentation des crédits pour les travaux du dernier commerce de Simplé +39 000 €
- Augmentation des crédits pour l'atelier Pépinière Nord à Craon +60 000 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

⇒ **APPROUVE** la décision modificative n° 2 – **Budget Atelier relais (70003)**, comme suit :

Section de fonctionnement					
compte	dépenses	BP 2022	compte	recettes	BP 2022
	Total dépenses BP	966 786,34 €		Total recettes BP	966 786,34 €
	Total DM n°1	0,00 €		Total DM n°1	0,00 €
	Total DM n°2	0,00 €		Total DM n°2	0,00 €
	total dépenses	966 786,34 €		total recettes	966 786,34 €

Section d'investissement					
compte	dépenses	BP 2022	compte	recettes	BP 2022
	Total dépenses BP	2 897 273,98 €		Total recettes BP	2 897 273,98 €
	Total DM n°1	0,00 €		Total DM n°1	0,00 €
2188	Autres immo corporelles	-15 000,00 €			
2313	135 Nouvel atelier Chazé TP	-99 000,00 €			
2313	136 Dernier commerce Simplé	39 000,00 €			
2313	139 Bâtiment DASRAS Méral	50 000,00 €	024	024 Vente matériel	35 000,00 €
2313	133 Atelier pép Nord Craon	60 000,00 €			
	Total DM n°2	35 000,00 €		Total DM n°2	35 000,00 €
	total dépenses	2 932 273,98 €		total recettes	2 932 273,98 €

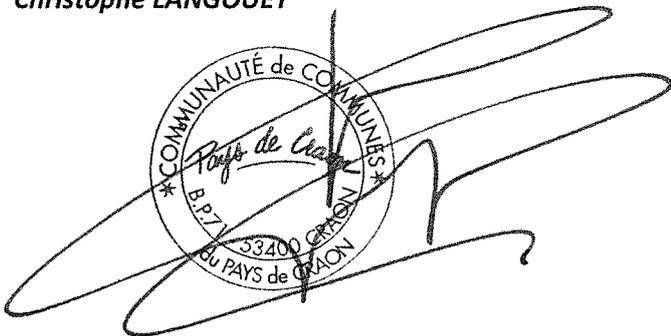
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Craon, le 12 juillet 2022

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUËT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20220704-DELIB202207107-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2022

Affichage : 15/07/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

